



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 28<sup>e</sup> jour d'octobre 2020 à 19 h 10, sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers Marcel Ladouceur, Simon Legault et Louis Demers, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier, est également présent.

Conformément à l'arrêté 2020-068 du 20 septembre 2020 du gouvernement du Québec et à l'ordonnance du premier ministre François Legault par le décret 948-2020, la présente assemblée étant par vidéoconférence ouverte au public.

Il y a 1 participant par vidéoconférence.

#### Ouverture de la séance extraordinaire du 28 octobre 2020 -1

Monsieur le maire, Steve Perreault, ouvre la séance extraordinaire à 19 h 04 après avoir constaté le quorum.

---

#### 2020-10-341 : Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 2

Tous les membres du conseil lèvent la signification de la convocation de cette séance extraordinaire se déclarant en avoir été informée au préalable.

#### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par monsieur Louis Demers, conseiller

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 octobre 2020 de 19 h 04, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### 2020-10-342: Dépôt rapports financiers 2019 et du rapport de l'audit – 3

Le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Sylvain Michaudville, dépose aux membres présents du conseil, le rapport financier pour l'exercice financier 2019, ainsi que le rapport de l'Audit, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, et les dépose aux archives municipales pour en faire partie intégrante.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par monsieur Louis Demers, conseiller

Appuyé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil approuve le dépôt des rapports financiers 2019 et du rapport de l'audit tel que présentés.

---

### Période de questions- 4

---

### 2020-10-343: Levée de la séance extraordinaire – 5

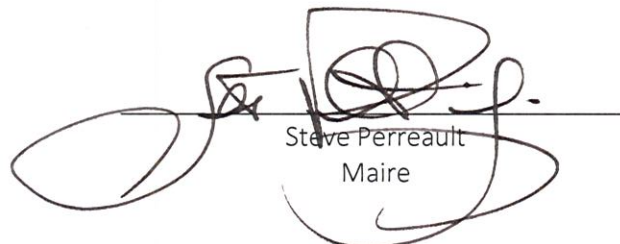
L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ la séance extraordinaire est levée. Il est 19 h 34.

Adoptée à l'unanimité

---



Sylvain Michaudville  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

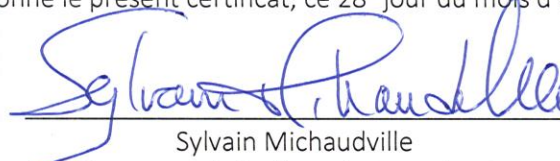


Steve Perreault  
Maire

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Sylvain Michaudville, Directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.



Sylvain Michaudville  
Directeur général/secrétaire-trésorier